

COMMUNE DE BOISSET SAINT PRIEST

Séance du 28 juillet 2020

Convocation du 22 juillet 2020

Membres en exercice : 15 **Présents** : 13 **Votants** : 13**Présents** : André GAY, Lydie MANTOUT, Thibault VITALE, Jean-Claude VIGNAL, Christèle BERTHEAS, Christophe LAURENT, Magali VERDIER, Georges FATISSON, Florence HAROUX, Daniel MONDON, Amandine BROUILLOUX, Céline DURIEUX-GOUTTE, André ROCHETTE**Excusé(e)s** : Magali PUIPIER-JUQUEL, Jordan VOLDOIRE**Secrétaire de séance** : Lydie MANTOUT

Le compte-rendu du précédent conseil municipal a été adressé à chaque membre. Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler. Aucune remarque n'est à rajouter. Le procès verbal de la séance du 6 juillet 2020 est adopté.

Monsieur le Maire demande que le conseil fasse une minute de silence pour Tom BENREMOUGHA décédé le 13 juillet.

Présentation des nouveaux Elus, suite aux démissions de Madame Chantal POMMIER et de Monsieur Jérôme PEYER :

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux deux nouveaux conseillers et désire remercier la bienveillance de Madame Céline DURIEUX-GOUTTE lors du passage de relais et reconnaît les compétences d'artisan retraité de Monsieur André ROCHETTE.

André ROCHETTE remercie Monsieur le Maire et souhaite une collaboration de bon sens. Quant à Madame DURIEUX-GOUTTE elle ne se considère pas dans l'opposition et souhaite avancer ensemble pour la commune.

Revitalisation du centre bourg :

Christèle BERTHEAS explique que nous avons rencontré les trois derniers bureaux d'étude sélectionnés et nous avons décidé de garder le PMU d'Ambert car leur projet est très focalisé sur la parole de l'habitant, ce qui a plu au conseil. Cette association va nous aider à optimiser ce projet. Le financement est pris en charge en partie par Loire Forez, le Département et la Région. Le reste à charge de la commune sera d'environ 12 000 euros.

DE_2020_042 - Désignation des Membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)

Le Conseil Municipal,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment l'Article 22,

VU le Code Général des Collectivités Locales, et notamment l'Article L.2122-22,

CONSIDERANT qu'à la suite des Elections du Maire et des Adjoints du 25 Mai 2020, il convient de désigner les Membres de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat,

CONSIDERANT qu'outre le Maire, son Président, cette Commission est composée de 3 Membres du Conseil Municipal,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder de même pour l'élection des Suppléants en nombre égal à celui des Titulaires.

DESIGNE

Président de la Commission d'Appel d'Offres : **Monsieur André GAY**

Délégués Titulaires :

- **Madame Christèle BERTHEAS**
- **Monsieur Georges FATISSON**
- **Monsieur Jean-Claude VIGNAL**

Délégués Suppléants :

- **Monsieur Christophe LAURENT**
- **Madame Lydie MANTOUT**
- **Monsieur André ROCHETTE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 13 voix « POUR ».

DE_2020_043 - Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de GEstion et Développement Informatique » (A.GE.D.I).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de son élection en date du 25 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité , relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE Madame Christèle BERTHEAS**, Adjointe au Maire, comme déléguée de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- **AUTORISE Monsieur le Maire**, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 12 voix « POUR » et 1 abstention.

Désignation d'un référent ambroisie :

Monsieur le Maire propose Jordan VOLDOIRE.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

.../...

Questions diverses :

Travaux de l'école :

La sortie d'évacuation des enfants pour le plan vigipirate est presque terminée, il ne reste plus que le portillon.

Rénovation des sanitaires de la bibliothèque pour le personnel adulte de l'école avec douche pour les enfants et casier pour les agents,

Réajustage du plancher,

Peinture des barrières,

Reste à faire le changement du portail, les rideaux occultants pour les classes et le devis pour un préau à l'entrée.

Monsieur le Maire remercie Jean-Claude VIGNAL pour son aide dans tous ces travaux.

Un téléphone portable a été remis à la Directrice.

Appartement au dessus de la Mairie :

Une subvention a été demandé à Loire Forez Agglomération. Nous sommes dans l'attente de leur retour.

Daniel MONDON signale que sur les **travaux aux Couhards des Anges** sur le réseau d'eau, il trouve dommage que la commune n'ait pas participé car on aurait pu récupérer du gravier et du rocher pour remblayer les chemins. Il en a à disposition dans sa cour pour la commune. Tout le monde est unanime et dit qu'il serait bon d'anticiper cela pour les prochaines fois.

Christèle BERTHEAS nous parle du **site internet** de la mairie et a découvert un réseau de communes qui aide à la création de site. L'abonnement serait de 390 euros par an avec un site hébergeur et la maintenance. Le secrétariat pourrait y accéder et l'idée d'avoir quelque chose de simple à utiliser et à compléter par nous et par les équipes suivantes convient à tout le monde.

Daniel MONDON constate qu'un certains nombres de **panneaux** de signalisation (concernant principalement des priorités) ne sont pas visibles ou non existants.

Monsieur le Maire signale un courrier concernant la vitesse des véhicules Aux Effeuillés.

Thibault VITALE parle d'un spot lumineux éblouissant dans ce secteur aussi.

Monsieur le Maire explique pourquoi les panneaux sens interdit posés à Saint Priest ont été enlevés (il manquait plusieurs panneaux dont celui autorisant les camions poubelles à emprunter ce chemin) La préoccupation de la sécurité du village est une priorité et viendra dès que les travaux à l'école seront terminés.

Monsieur le Maire explique que nous avons pour l'an prochain la possibilité de **mutualiser un policier municipal** avec Saint Marcellin qui pourrait contrôler la vitesse et donner des contraventions. Le coût serait de 14 000 euros par an.

Daniel MONDON souhaite fixer une réunion concernant sa commission "vie économique, commerces, marché, artisanat, agriculture, vie quotidienne des hameaux, développement centre bourg" au vendredi 28 août à 19 h à la Mairie.

Christèle BERTHEAS veut réunir toutes les associations de la commune début septembre pour permettre à tous les habitants (nouveaux et anciens) de faire connaissance et de nouer des liens (reste le problème en suspens de la Covid).

Mr GAY remercie les participants et lève la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.